

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes
4B Sud-Charente
Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 09 avril 2015

DATE DE CONVOCATION : 03 avril 2015

N°2015-03-20

Conseillers en exercice : 66
Conseillers titulaires et suppléants présents : 64
Conseillers votants : 55
Dont pouvoirs : 3

Pour : 55
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2015 et le 09 avril 2015 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Blanzac Porcheresse, sous la présidence de Monsieur Jacques CHABOT, Président.

Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame Maryse BOUCHER-PILARD remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

ANGEDUC : Mme IDIER Chantal - **AUBEVILLE** : M. MONNET Lionel - **BAIGNES** : Mme BOUCHER-PILARD Maryse, M. DELETOILE Gérard, M. BAUDET Pierre - **BARBEZIEUX** : Mme SWISTEK Florence, Mme DELPECH DE MONTGOLFIER Anne, Mme LELIEVRE Dominique, Mme HUGUET Séverine, M. MEURAILLON André, M. DELATTE Benoît, M. GUERN Joël - **BARRET** : M. CHATELLIER Dominique, M. PROVOST Jean-Jacques - **BECHERESSE** : M. MAURICE Jacky - **BERNEUIL** : M. ARSICAUD Jean-Marie - **BLANZAC-PORCHERESSE** : Mme GRENOT Marie-Pierre, M. SALLEE Jean-Philippe - **BRIE SOUS BARBEZIEUX** : M. ELION Jean-Pierre - **BROSSAC** : Mme SOULARD Annick, M. MAUDET Didier - **CHALLIGNAC** : M. TUTARD Christophe - **CHAMPAGNE VIGNY** : M. SAUMON Gérard - **CONDEON** : Mme FOUASSIER Véronique, M. BOUTIN Christian - **CRESSAC ST GENIS** : M. GALLAIS Denis - **ETRIAC** : M. MASSE Bernard - **GUIMPS** : M. RAVAIL Pierre - **JURIGNAC** : M. DECELLE Guy, M. COUSSY Jean-Marie - **LACHAISE** : M. BONNAUD Pascal - **LADIVILLE** : M. CHABOT Jacques - **LAMERAC** : M. MOUCHEBOEUF Michel - **LE TATRE** : M. DESSE Bernard - **MAINFONDS** : M. BARBOT Jean-Pierre - **MONTCHAUDE** : M. BERGEON Frédéric - **ORILLES** : Mme LAGARDE Isabelle - **PASSIRAC** : M. de CASTELBAJAC Dominique - **PEREUIL** : M. NEBOUT Franck - **PERIGNAC** : Mme EDELY Françoise, M. MONTENON Thierry - **REIGNAC** : M. DEAU Loïc - **SAINT-AULAIS** : M. HUNEAU Patrick - **SAINT-BONNET** : M. BUFFARD Georges - **SAINT FELIX** : Mme AUBRIT Marie-Claire - **SAINT LEGER** : Mme ROCHAIS Anne Marie - **SAINT MEDARD** : Mme MONNEREAU Françoise - **SAINT-PALAIS-DU-NE** : M. DUBROCA Allain - **SAINTE SOULINE** : M. GOHIN Christian - **SAINT VALLIER** : M. FAVREAU Patrick - **TOUVERAC** : M. HUGUES Jacky, Mme DUMONTET Jocelyne.

Etaient présents sans droit de vote :

M. GIRARD Guy, M. PRISSET Christian, Mme IMBERT Pascale, M. CHAPUZET Jean-Paul, M. GUILLON Jean-Jacques, Mme MONTAUT Martine, M. CHABOT Jean-Michel, M. PETIT Bernard, Mme MARTINEAU Françoise, M. RAUTUREAU Jean-Michel, M. FAURE Jean-Marie.

Etaient excusés :

M. MARRAUD Jean-Luc, Mme GENDRINEAU Laurence, M. BLUTEAU Jacky, Mme PARIS Nicole, M. HILAIRET Joël.

Pouvoir :

Mme BELLOT Marie-Claude (Reignac) a donné pouvoir à M. DEAU Loïc (Reignac), Mme GARD Patricia (Barbezieux) a donné pouvoir à M. MEURAILLON André (Barbezieux), Mme GOUFFRANT Marie-Hélène (Chillac) a donné pouvoir à M. de CASTELBAJAC Dominique (Passirac).

N°20 – Objet : adhésion au groupement de commandes du Conseil Départemental pour la mise en œuvre de services de transport scolaire

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président en charge des affaires scolaires

Monsieur le Vice-Président indique à l'assemblée que le marché qui permet d'assurer les services de transport scolaire vers l'école de Pérignac avec la régie de transport communale de Pérignac et celui desservant le RPI de Champagne-Vigny Bécheresse arrivent à échéance à la fin de l'année scolaire 2014/2015.

Par ailleurs, Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que l'école de Pérignac sera fermée à la prochaine rentrée scolaire. Les élèves devront donc être transportés vers les écoles de Blanzac.

Conformément aux dispositions applicables aux services de transports scolaires, il convient de lancer une procédure de mise en concurrence dans le cadre des marchés publics. Cette procédure de consultation se fera dans le cadre d'un groupement de commandes pour la mise en œuvre de services de transports scolaires. Elle peut être engagée par les services du Département de la Charente.

Le conseil communautaire est invité à confier au Département de la Charente, coordonnateur du groupement de commandes, la procédure de mise en concurrence dans le cadre des marchés publics.

Monsieur le Vice-Président propose de désigner parmi les membres de sa commission d'appel d'offres, Monsieur Dominique Chatellier, en qualité de titulaire, et Monsieur Loïc Deau en qualité de suppléant, à la commission d'appel d'offres du groupement de commandes des transports scolaires.

Où cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- accepte de confier au Département de la Charente la procédure de mise en concurrence dans le cadre des marchés publics ;
- propose de désigner parmi les membres de sa commission d'appel d'offres Monsieur Dominique Chatellier, en qualité de titulaire, et Monsieur Loïc Deau en qualité de suppléant ;
- autorise Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à la mise en application de la présente délibération.

Certifié exécutoire par le Président,
 Reçu en Sous-Préfecture le : 13 AVR. 2015
 Publié ou notifié le : 13 AVR. 2015
 Touvérac, le 13 AVR. 2015

Pour extrait conforme,
 Touvérac, le 13 avril 2015
 le Président,
 Jacques CHABOT.

